

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 058626 NB INC.	Numéro de permis 2012600	Date d'inspection Le 24 août 2023	
Nom de l'établissement Garderie ABC Deux		Numéro de téléphone (506) 857-8999	
Adresse 82 Drummond Street Moncton NB E1A 2Z2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Il n'y avait personne à l'établissement le jour de l'inspection de surveillance. La mentore en assurance de la qualité reviendra à une date ultérieure.

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 24 août 2023

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par

Il n'y avait personne sur les lieux

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 24 août 2023

\_\_\_\_\_  
Date